



Fédération des Lieux  
de Musiques Actuelles



## Rencontre des lieux de musiques actuelles en milieu rural Echo System \_ Scey sur Saône les 29 et 30 janvier 2015

### Synthèse du groupe de travail « lieux en milieu rural » proposé par la FEDELIMA

#### A \_ Rappel du contexte

Initié par la Fédurok en 2008, ce groupe de travail propose différents axes d'échanges et de réflexions aux acteurs des musiques actuelles en milieu rural ou en grande interaction / proximité avec le milieu rural.

Cette dynamique a débuté par un premier temps d'échanges au Run ar Puns en 2008, complété par une étude en 2009 (Etude « les lieux de proximité de musiques amplifiées/actuelles : l'exemple du milieu rural ») et a été suivi par un second séminaire en 2010 à Nyons.

Un groupe de travail permanent et largement ouvert s'est créé autour de ces enjeux problématiques au sein de la FEDELIMA.

Et nous nous retrouvons en 2015 pour un premier temps de rencontres « musiques actuelles et milieu rural » à l'Echo System à Scey sur Saône, qui sera complété par une seconde rencontre, en Ariège, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Différents partenaires accompagnent nos échanges et contribuent à nos réflexions depuis le début, sur ce sujet : la FNCC<sup>1</sup>, le CNV<sup>2</sup>, Opale/CRDLA<sup>3</sup>, ...

#### B \_ Constats

##### a) Quelques chiffres clés

Sur les 145 adhérents membres de la FEDELIMA, un panel de 19 lieux et projets situés en milieu rural a été repéré.

##### Leur environnement géographique :

La moitié de ces structures sont sur une commune de moins de 3 500 habitants ; les autres sont sur des villes de + 3 500 habitants et – 20 000 habitants.

<sup>1</sup> FNCC : Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture, <http://www.fncc.fr/>

<sup>2</sup> CNV : Centre national de la Chanson, des Variétés et du Jazz, <https://www.cnv.fr/>

<sup>3</sup> Opale/ CRDLA : Centre de ressources Culture pour les Dispositifs Locaux d'Accompagnement, <http://www.opale.asso.fr/>

Par ailleurs, 75% de ces lieux sont situés sur une intercommunalité de moins de 50 000 habitants. Toutes appartiennent à un regroupement communal dont 85% à une communauté de communes.

#### **Leurs principales activités :**

Par rapport aux activités menées, toutes les structures observées font de la diffusion, 89,5% de l'action culturelle, 68,4% de l'accompagnement artistique et 52,6% de l'accompagnement de projet.

Par ailleurs, sur ces 19 projets, 3 structures sont « pluriactivités » : elles mènent des activités dans d'autres secteurs que celui des musiques actuelles (ex : art contemporain, jeunesse, ..)

#### **Leurs structurations :**

Hormis les 3 structures « pluriactivités » qui comptent plus de 10 salariés, les autres embauchent moins de 6 personnes (avec une moyenne de 4,5 équivalents temps plein).

Par ailleurs, sur les 19 structures observées, 13 bénéficient d'emplois aidés.

Au niveau du budget, la moitié des structures ont un budget inférieur à 215 240 euros (60 000 euros pour le minimum) et la moitié est au-dessus.

L'ensemble du panel perçoit des subventions.

Le Ministère de la Culture et le Conseil Régional sont les premiers financeurs avec une médiane à 40 000 euros. Vient ensuite le Conseil Général avec une médiane à 24 000 euros.

Puis, les regroupements communaux et les communes avec chacune une médiane à 18 000 euros.

#### **b) Le rapport au territoire et aux collectivités territoriales**

La recomposition des territoires et la réforme en cours mettent en exergue certains constats par rapport aux différents échelons territoriaux, à leurs structurations et leurs relations avec les porteurs de projets culturels, notamment en milieu rural.

Au niveau des départements, nous pouvons constater une difficulté à impliquer les élus sur des enjeux culturels et artistiques. Néanmoins cet échelon territorial reste important dans son rôle de coordination et de proximité sur les territoires, sa configuration lui permet de rester à l'écoute des acteurs et des projets tout en ayant une vision globale des enjeux du territoire plus difficile avec l'échelon régional notamment.

L'intercommunalité semble être un échelon d'implication des élus plus pertinent de part l'interaction permanente et factuelle entre élus et acteurs du développement du territoire. Néanmoins de réelles difficultés d'interpellation, d'interlocuteurs, de référents sur la culture au sein de ces intercommunalités sont partagées.

Ce territoire reste également pertinent en tant que bassin de vie.

Toutefois le champ d'implication des élus des intercommunalités n'incluent que très rarement la culture.

De plus, les intercommunalités (communautés de communes, agglomération) incarnées via des EPCI<sup>4</sup> savent construire de nouveaux projets mais ont du mal à qualifier les projets existants.

Les EPCI sont davantage positionnés sur le « service à la personne » et montrent encore beaucoup de difficulté à appréhender les projets dans leur globalité, d'où la crainte pour les acteurs culturels entre autres, d'un risque d'instrumentalisation de leurs projets et actions considérés sous ce seul prisme.

En terme de prise en compte des enjeux culturels sur les territoires ruraux, la diffusion artistique et culturelle ainsi que l'action culturelle semblent relativement bien entendue (rayonnement et attractivité du

---

<sup>4</sup> EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

territoire, ...) mais il semble encore difficile de partager les enjeux liés au soutien et à l'accompagnement des pratiques.

La question se pose de savoir si la culture est un domaine qui peut être vécu et porté à part entière en milieu rural ou si elle reste subordonnée à d'autres enjeux, tels que le tourisme, le développement économique, la vie sociale, la revitalisation du territoire, ...

Ce positionnement transversal est à la fois légitimant pour le fait culturel qui se retrouve positionné en plus-value à la croisée de beaucoup d'enjeux, néanmoins le pendant de ce côté positif est un risque d'instrumentalisation perçu par les acteurs culturels.

En écho à ces constats et questionnements partagés, se pose la question de l'évaluation des projets culturels, sur quels critères, comment formaliser la plus-value de ces projets ?

## **C \_ Questionnements autour des spécificités, des appréhensions possibles du « milieu rural » et « des projets culturels et artistiques en milieu rural »**

### **- sur l'entrée spécificités du territoire**

Un constat préalable est posé qui propose une distinction entre une « ruralité qui serait davantage subie » et une « réalité qui serait davantage choisie ».

Dans le premier cas, l'héritage de l'agriculture comme activité économique principale semble être un facteur déterminant.

Dans le second, certaines personnes font le choix d'un « retour à la terre » ou d'un cadre de vie qui va souvent de pair avec des valeurs personnelles ou familiales, des possibilités de travail aménagées (télétravail) ou de conversion professionnelle vers des métiers liés à la ruralité dans une acception plus récente (milieu rural – loisirs, ...).

Émerge également l'idée que la ruralité peut être liée à un ressentie : certains lieux sont situés sur des territoires quasi urbains mais « se vivent » comme étant sur un territoire rural, soit parce que leur environnement est effectivement rural, soit parce qu'il existe moins de services que dans une ville plus importante, soit parce que le territoire est enclavé.

À l'inverse, il peut exister des territoires ruraux mais dont les habitants travaillent dans une ville importante proche et se sentent davantage « urbain ».

- Habitat morcelé, bâti enclavé
- Enclavement et problème d'accessibilité
- Mobilité des personnes plus difficile
- Absence de structure d'enseignement supérieur d'où un exode important des populations jeunes ou jeunes-adultes
- Faible densité de population
- Nombre et diversité des équipements de loisirs, culture, éducation sur le territoire

### **- sur l'entrée « structuration des projets culturels et artistiques » :**

- Constat de : « petites équipes » en nombre de salariés par rapport à une variété de missions importantes.
- Faibles moyens des collectivités locales pour soutenir financièrement ces projets.
- Un grand nombre de collectivités et de partenaires participent au soutien de ces projets (beaucoup d'interlocuteurs différents et variés, pas que « culturels »).

- Pas forcément d'interlocuteur « technique » dédié en relais du politique (ex : pas forcément de directeur des affaires culturelles sur les petites communes, ou les EPCI...).
  - Territoires de rayonnement, d'intervention très variés et souvent étendus (département, intercommunalités).
  - Problématique du bâti dédié aux projets culturels : comment faciliter l'identification des projets, comment créer des habitudes culturelles si pas ou peu de lieux dédiés ou aménagés spécifiquement pour les pratiques culturelles ou encore pas réhabilités ou rénovés ?
- **sur l'entrée « spécificités des projets culturels et artistiques » :**
- Questionnement sur le fait de pouvoir défendre une ligne artistique singulière ? quand l'offre est peu présente sur le territoire et doit répondre à un public très varié (enfants, famille, personnes plus âgées, néo-ruraux, ...)
  - Questionnement sur la jauge pertinente au regard des possibilités (moyens financiers, mobilité des personnes, pouvoir d'achat souvent peu élevé, ...) de faire venir un public de façon récurrente sur des jauges qui permettent d'accueillir des spectacles plus « importants » de part leurs formes ?
  - « potentiel » public faible au regard des faibles densités de population
  - Beaucoup de sollicitations sur des projets pas que musicaux
  - Grande diversité des partenaires de projets, connexions avec les dynamiques locales
  - Certaines spécificités d'actions sont partagées : importance de la démarche de médiation, de rencontre avec toutes les composantes du territoire, adresse à la population, approche nécessairement bienveillante de la diversité des personnes sur les territoires...
  - Dynamique inter-partenaires coresponsabilité fortes dans la construction et la mise en œuvre des projets
  - Intervention dans l'espace public
  - Itinérance fréquente
  - Tarifs pratiqués plus faibles que sur les territoires urbains (culture bradée ou pas ?)
  - Importance du travail social par rapport aux territoires urbains qui ont des structures et de l'emploi dans le secteur social

Le groupe de travail valide la perspective de poursuivre ce chantier autour de la définition et l'approfondissement des spécificités des territoires ruraux et des projets culturels et artistiques en milieu rural afin de :

- croiser différents critères ou faisceaux d'indicateurs afin de constituer une grille d'analyse qui permettrait d'apprécier de manière davantage qualitative les réalités des projets (géographie sociale).
- s'outiller et se former collectivement sur ces caractéristiques, leurs définitions
- construire des éléments de discours
- creuser les interactions possibles entre emplois, économie sociale et solidaire (ESS) et territoires ruraux.
- d'ouvrir à d'autres acteurs culturels et de l'ESS en milieu rural